



syndicat
national des
agents des
douanes

SECTIONS BASSE NORMANDIE – LE HAVRE - ROUEN

Rouen, le 17 décembre 2012

DECLARATION PREALABLE CTSD 17 DECEMBRE 2012 INTERREGION DE ROUEN

Le 6 décembre dernier, plus de 450 douaniers se sont rassemblés, à Ivry-sur-Seine, à l'appel de l'intersyndicale nationale, devant un bâtiment du Ministère de l'Économie et des Finances dans lequel se tenait une réunion de l'état-major de la Direction générale des Douanes et des Droits Indirects. Les douaniers de notre interrégion ont massivement participé à cette action, soit par leur présence à Ivry, soit par leur solidarité financière pour financer les moyens de transport nécessaires au déplacement. Nous avons fait honneur à notre territoire monsieur le Président. Cela doit être le signe évident de l'inquiétude et du manque de confiance des agents à votre égard et celle de vos DR.

Il s'agissait pour le DG d'évoquer l'avenir de l'administration des Douanes à court et moyen termes en s'inscrivant, à la demande de ses Ministres de tutelle, dans la démarche de « modernisation de l'action publique » (MAP). Il est ainsi censé lancer un débat sur le service public douanier et une concertation avec ses agents. Par expérience, ceux-ci ne s'y laissent pas prendre et dénoncent par avance un débat tronqué et une concertation de façade.

Le Directeur général est plus que jamais disqualifié aux yeux des personnels pour mener à bien cette démarche. En effet, ces dernières années, le dialogue social a été inexistant au sein de notre administration. La Direction générale a toujours refusé -ou été incapable- de prendre en considération les réalités du « terrain » et d'entendre les demandes et les propositions de celles et ceux qui font la douane au quotidien.

Les annonces de fermetures de services se multiplient d'ailleurs avant l'ouverture de ce fameux débat, prouvant que pour le Directeur général la MAP n'est que le nouveau nom de la RGPP (révision générale des politiques publiques).

La contestation ne vient pourtant pas seulement des personnels douaniers. De nombreux élus locaux s'indignent de la disparition du service public douanier dans leurs circonscriptions et les rapports parlementaires dans le cadre de la loi

de finance se font, année après année, de plus en plus alarmants. Celui produit pour 2013 pose clairement la question de l'avenir de la Douane et de ses missions si les réformes se poursuivent dans ce sens.

Un débat est donc urgent mais un **véritable** débat dont les conclusions ne sont pas tirées d'avance !

C'est avec détermination que les douaniers, venus nombreux de toute la France, ont signifié leur volonté d'imposer une réelle confrontation d'idées sur l'utilité, et donc les perspectives d'avenir, du service public douanier dans un pays et une Europe en crise économique, financière, écologique et sociale sans précédent.

Pour autant, les syndicats des douanes ne souhaitent pas organiser de leur côté un « contre-débat » qui pourrait apparaître lui aussi comme biaisé.

C'est pourquoi, les organisations syndicales douanières, dont la CGT, exigent la tenue urgente d'« Assises de la Douane » qui doivent être à la fois un moment d'échanges, de réflexions collectives et de propositions pour définir le service public douanier dont notre pays a besoin.

Ce débat national, qui pourrait avoir des déclinaisons locales, **doit se tenir sous l'égide d'une institution indépendante** pour créer les conditions d'un échange large et ouvert avec tous les acteurs locaux des territoires, en particulier :

- les divers usagers (entreprises, viticulteurs, buralistes etc.) du service public douanier
- les représentants du Parlement, les élus des collectivités locales (maires, conseillers régionaux, conseillers généraux...)
- les représentants de la Direction générale des Douanes et des Droits Indirects, du Ministère de l'Économie et des Finances (budget, redressement productif, commerce extérieur...), du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
- les personnels douaniers et leurs organisations syndicales représentatives
- les représentants des associations de consommateurs

Le même jour, à 15h30, une délégation de l'intersyndicale douanière nationale et des personnels a été reçue par M. Lamiot, Secrétaire général de Bercy, au Ministère dans le cadre de la tenue du CTM.

A cette occasion a été lue une motion de l'intersyndicale, exigeant :

- **un moratoire sur les suppressions d'effectifs et les fermeture de services ou d'unités en cours** comme préambule à un dialogue social cohérent et constructif,
- **la tenue d'Assises nationales de la Douane**, dans un cadre non contraint et non biaisé, sous l'égide d'une institution neutre.

Nous avons insisté sur le fait que l'actuel Directeur général, après des années de mépris du dialogue social, était « disqualifié » pour mener un débat national sur les contours d'avenir de la Douane.

La CGT vous rappelle d'ailleurs qu'une motion interdisant toute suppression d'emploi et toute fermeture d'unité ou de service a été votée à l'unanimité au dernier CTSD et qu'il vous appartient de mettre cette décision en application, faute de quoi les instances institutionnelles seraient bafouées et nous ne pouvons l'imaginer un instant venant de votre part.

Concernant ce qui nous réunit aujourd'hui, à savoir un CTSD dédié à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail comme le prévoit le nouveau décret, on peut constater un ordre du jour plus que succinct...

L'élargissement des compétences des comité d'hygiène et de sécurité aux conditions de travail nécessite de définir l'articulation entre comité technique et CHSCT. A cet égard, le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux CT (article 34) ainsi que le décret 2011-174 du 28 juin 2011 (article 48) prévoient que le comité technique bénéficie du concours du CHSCT dans les matières relevant de sa compétence et peut saisir ce dernier de toute question. L'articulation CT/CHSCT est dorénavant incontournable et aucun projet ne pourra plus être acté par l'Administration sans passer par l'avis de l'un ET de l'autre. Ces projets, vos projets, souvent funestes pour l'avenir des personnels et de la Douane, devront être présentés de manière étayée. Fini les annonces verbales informelle ou les fiches techniques de 40 lignes !!! Pour qu'une expertise soit possible avant qu'un avis soit rendu, les projets devront être solides et pas simplement répondre à une logique comptable de suppression des effectifs ou de fermetures de services, la CGT y veillera et usera de toutes ses nouvelles prérogatives, avec le soutien d'expertises extérieures ou de celle de l'Inspection du Travail si nécessaire.

Pour conclure, nous ne pouvons passer sous silence l'effet anxiogène lié aux annonces ou rumeurs ou informations de fusion de deux directions régionales au sein de notre interrégion et leur lot de suppressions d'emplois, les promesses non tenues d'étude ergonomique sur les veilles écran au Havre, la

déplorable gestion du dossier des espaces confinés, le chantage et la pression exercée sur les personnels concernés à la brigade de surveillance des navires du havre, l'annonce pour le moins confuse de la fermeture de la brigade d'Evreux, la gestion calamiteuse de certains projets immobiliers sur l'interrégion, le manque de volonté de faire avancer de manière active le dossier des gaz toxiques dans les conteneurs en partenariat avec la Direction Générale. La liste des dossiers relevant de l'hygiène, la sécurité, les conditions de travail et la souffrance au travail induite par toutes vos décisions sans dialogue social n'est malheureusement pas exhaustive.

Comment croire, Monsieur le Président, à votre volonté et votre bonne foi de travailler dans la transparence alors que les premières informations sur la fusion des directions du Havre et de Rouen nous sont parvenues ? Comment croire la Direction Générale qui souhaite associer les agents des douanes dans le cadre de son fameux « plan stratégique » qui ne leurre personne puisque les décisions sont déjà prises ? Attendez-vous vraiment des douaniers qu'ils vous aident à tuer leur métier et leur emploi ? L'expérience ratée de CAP 2012 ne vous a-t-elle pas servie de leçon ?